Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 8 Joumada I 1441
3 Janvier 2020

N° 1

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **002**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **007**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **011**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **012**
Avis aux créanciers..... **019**
Convocations
Sociétés anonymes **020**
Sociétés à responsabilité limitée **023**
Autres sociétés **023**
Divers
Avis au public..... **024**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan du Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications 2017..... **025**
Bilan du Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications 2018..... **029**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Homologation de Resolutions

Société GOLF BEACH HOTEL

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : 46 Avenue Habib Bourguiba Midoun Jerba

I.U : 024833 P

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire du 14/12/2019 enregistré à Midoun le 17/12/2019 (récépissé n° M073528 n° enregistrement 14704067) dont 2 copies ont été déposées au registre national des entreprises, il a été décidé d'approuver les rapports du commissaire aux comptes et les Etats financiers de l'exercice 2018 et de désigner Messieurs Issam El Messaabi - Imed EL Messaabi - Nafaa EL Messaabi - Ridha EL Messaabi - Habiba Ben Amara - Samir EL Messaabi - Atef El Messaabi-Ilhem El Messaabi-Moncef Mrabet et Baya El Messabi comme administrateurs pour les exercices 2020-2021-2022 ainsi que la désignation de Mr Habib Doghri commissaire aux comptes pour les mêmes exercices

Suivant P.V du conseil d'administration tenu le 14/12/2019 enregistré à Midoun le 17/12/2019 (récépissé n°M073526 n° enregistrement 14704066) dont 2 copies ont été déposées au Registre National des Entreprises, Mr Issam Ben Bêchir Ben Othmane EL Messaabi a été désigné président directeur général de la société avec les pleins pouvoirs prévus par les statuts et le code des sociétés commerciales et ce pour les exercices 2020-2021-2022, ainsi que la désignation de Mme Habiba Bent Mohamed Ben Ammara et Ridha Ben M'hamed EL Messabi comme directeurs généraux adjoints.

2019T01687SANB2

Notice d'information

Augmentation du capital

TUNISIA HOTEL PROPERTIES

Société anonyme au capital de : 144 000 000 dinars

Siège Social : Rue du Lac Annecy, Immeuble Adonis, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

MF : 89828 1 L/A/M/000

RNE : 898281L

CNSS : 253068-92

Denomination : Tunisia Hotel properties

Forme Juridique : Société Anonyme

Siege social : rue du Lac Annecy, Immeuble Adonis - Les Berges du Luc, 1053 Tunis

Objet : Toutes opérations se rapportant au Tourisme et à l'Hôtellerie

Durée : 99 ans

Avantages particuliers: ceux prévus par la loi

Droit de vote : Tout actionnaire est admis aux assemblées générales.

Affectation des resultats : Après prélèvement de 5% pour la réserve légale, l'assemblée générale ordinaire pourra, toujours sur proposition du conseil d'administration, distribuer tout ou partie du solde des bénéfices, ou la constitution d'autres réserves. Le solde est distribué aux actionnaires au prorata de leurs Actions.

Augmentation de capital : L'assemblée générale extraordinaire tenue le 01/07/2019 dont le procès-verbal a été enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de Sociétés - Tunis, le 04/12/2019 sous le N° 19507665, quittance N° 9284 a décidé d'augmenter le capital social de quatorze millions deux cent quarante deux mille neuf cent cinquante dinars (14 242 950 DT), en Numéraire à libérer à la souscription.

Dépôt Légal : Deux copies du procès verbal de l'A.G.E. ont été déposées au Registre National des Entreprises, le 26/12/2019 sous le N° AC012372019.

Versements des fonds : Les fonds sont à verser au compte indisponible ouvert chez la B.I.A.T., Agence 51, Avenue H. Bourguiba- Tunis. sous le N° 08003000513201109756.

Droit préférentiel : Les Actionnaires disposent d'un délai de 15 jours, pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, à partir de la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2019403881SANB2

Notice

Au sens de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Société MAJDA TUNISIA

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital de 930.000.000 D divisé en 93 000000 actions de VN de 10 D

Résidence les Ambassadeurs Bloc A 5ème étage cité les pins 1053 Les Berges du Lac II Tunis

Registre de commerce : B2430602012

Identifiant unique RNE : 1234604D

Affiliation CNSS : 321501-43

- La société a pour la souscription et la prise de participation dans le capital des sociétés.

- La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

- Tout actionnaire a le droit d'assister et de voter aux assemblées générales sur simple justification de son identité et pourvu qu'il ait libéré tout versement exigible des actions dont il est propriétaire.

- Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égale au nombre d'actions qu'il détient ou représente

- Répartition des résultats :

* Réserve légale : 5% au moins sont prélevées sur les bénéfices nets majorés des résultats reportés des exercices précédents.

* Sur le solde des bénéfices, l'assemblée générale annuelle a le droit, sur proposition du conseil d'administration, de décider le prélèvement des sommes qu'elle juge convenables pour être rapportées à nouveau sur l'exercice suivant.

- En cas de liquidation, toutes les valeurs provenant de la dissolution après l'extinction du passif serviront d'abord à rembourser aux actionnaires le capital versé non amorti le surplus est réparti également entre tous les actionnaires

- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 19 décembre 2019 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le 25 décembre 2019 sous le n°19708237 quittance n°9989, dont un exemplaire original a été déposé au registre national des entreprises le 26 décembre 2019 sous le n°AC012362019, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de cent trente millions de dinars (130.000.000DT) pour le porter de neuf cent trente millions de dinars (930.000.000 D) à un milliard soixante millions de dinars (1.060.000 D), et ce avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du code des sociétés commerciales.

- Cette augmentation s'effectuera, sans prime d'émission, par la création de treize millions (13 000 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix dinars (10,000 D) chacune, qui seront toutes souscrites en numéraires et dont la libération sera effectuée à la date de la souscription à la totalité, au plus tard le 15 juin 2020.

- Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statuaires et assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la réalisation de l'augmentation du capital.

Les fonds provenant des versements seront déposés à la Banque ZITOUNA agence siège au Kram au compte indisponible n°25000000 0000637302 67 ouvert au nom de la société MAJDA TUNISIA.

- Le dernier délai de souscription est fixé au 15 juin 2020 avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2019403888SANB2

Notice d'augmentation de capital en numéraire

Adresse : Rue du Lac Biwa, Résidence Meriem Les Berges du Lac 1 Tunis, Tunisie

GALLIEN PHARMACEUTICALS "Ex COOPER TUNISIE"

SA au capital de 7 395 000 DT en cours d'augmentation de capital de 3 400 00 DT

Adresse : Rue du Lac Biwa, Résidence Meriem Les Berges du Lac 1 Tunis, Tunisie

ID : 1185853V

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société Galien, qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 décembre 2019 enregistrée à la recette des finances rue de Nelson Mandela en date du 26 décembre 2019 sous le n°19503891 Quittance n°102916 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le Numéro AC 012392019 il a été décidé d'augmenter le capital de la société à hauteur de 3 400 000 DT pour le porter à 10 795 000 DT et ce suivant les caractéristiques suivantes :

- Montant de l'augmentation :

3 400 000 DT

- Nombre d'action à souscrire : 340 000 actions nouvelles de 10 dinars chacune à souscrire et à libérer au minimum de quart et seront réservés respectivement à l'ATD SICAR (140 000 actions) et FCPR MAXULA JASMIN représenté par MAXULA GESTION (200 000 actions).

- Abandon du droit préférentiel de souscription des actionnaires totalement au profit de FCPR MAXULA JASMIN et partiellement au profit de l'ATD SICAR.

- Les fonds seront déposés dans un compte indisponible ouvert à l'ATB agence les Berges du Lac sous le n°01902047119201311927

- Délais de souscription : 15 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2019403889SANB2

BAXEL TUNISIE S.A

Société anonyme au capital de 900.000 DT

Siège social : 20 Rue des Entrepreneurs La Charguia II Ariana

Identifiant unique : 1267372 L/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'AGO du 14 août 2019, enregistré à la recette des finances rue de Paradis-Ariana le 18 Octobre 2019 sous le n°19707372 quittance n° 115118, il a été décidé d'approuver les états financiers de l'exercice 2018.

Le dépôt du procès-verbal de l'AGO ainsi que des états financiers au Registre National Des Entreprises a eu lieu en date du 16/12/2019 sous le n° 201991784 et paru dans son Bulletin Officiel n° 251 le même jour.

2019403903SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Au sens des articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

MITIGAN CREDIT & INSURANCE BUREAU (MITIGAN CIB) S.A.

Société anonyme

Au capital de TND 5.100.000

Siège social : Résidence des Ambassadeurs, Bloc 4.1.2, Immeuble A, Rue de la Feuille d'Erable, les Jardins du Lac II, 1053, Tunis, Tunisie

Identifiant Unique : 1431482M

Montant de l'augmentation de capital : 4.900.000 Dinars pour porter le capital social de 5.100.000 Dinars à 10.000.000 Dinars.

Objet social : traitement des données

Durée : 99 ans

Dépôt du procès-verbal : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 décembre 2019, a été enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis sous le n°195508310, Quittance n°10089, et

a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 27/12/2019 sous le n°AC012412019

Actions nouvelles : 49.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune avec une prime d'émission de 25 Dinars par action, soit un prix de souscription unitaire de 125 Dinars l'action, à libérer en numéraire et en espèces.

Conditions d'admission aux AG et droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition boni de liquidation :

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faites des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à 5% pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices.

En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leurs participations sociales dans le capital social de la société.

Période de souscription : les souscriptions sont ouvertes depuis la date de l'assemblée générale extraordinaire, et pour ce qui concerne les actionnaires, à la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne et la date de clôture est fixée au 25 mars 2020, sauf clôture anticipée en conséquence de la souscription de 100% du montant de l'augmentation avant cette date.

2019403904SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

Société IMMOBILIERE DE L'AVENUE MOHAMED V - IMMEUBLE THALLEYRAND

Société à responsabilité limitée

Capital social : 22.100.000 Dinars

Siège social : 54 Avenue Mohamed V, Montplaisir - Tunis

Identifiant Unique : 1575584N

Suivant procès-verbal de la Décision Collective Extraordinaire des associés du 17-10-2018, enregistré à la recette des finances rue Nelson Mandela le 23-11-2018, Quittance n°87632, Enregistrement n° 18504010, les associés ont décidé de porter le capital social de 258.000 à 22.100.000 dinars et ce par un apport en nature de la Nue-propriété, à part égale, de Mesdames Sarra Khechine Ep Zouari et Sonia Khechine Ep Ismail, de trois (3) Titres Fonciers à savoir, TF 59142 Tunis, TF 70632 Tunis et le TF 55564 Tunis, sur lesquels est construit un immeuble comprenant de 2 sous-sol, un RDC et 8 étages, apport évalué à 21.842.000 dinars, par l'expert immobilier Mr Mohamed Trigui, selon rapport d'évaluation du 8-10-2018, enregistré le 23-11-2018 à Tunis recette des finances rue Nelson Mandela, Quittance n° 87664, Enregistrement n°18704614.

Le nouveau capital de 22.100.000 dinars est divisé en 221.000 parts sociales de cent (100) Dinars chacune, attribuées aux associés comme suit :

- 110.500 parts sociales, en Nue-propriété, numérotées de 1 à 110.500, à Mme Sarra Khechine Ep Zouari, au nominal de 11.050.000 dinars.

- 110.500 parts sociales, en Nue-propriété, numérotées de 110.501 à 221.000, à Mme Sonia Khechine Ep Ismail, au nominal de 11.050.000 dinars.

Madame Sallouha Miled Vve Khechine, jouit de l'usufruit des 221.000 parts, formant le capital social.

- Dépôt au Registre National des Entreprises, le 8/02/2019, Dossier n°20196221 de deux (2) exemplaires du PV de la Décision Collective Extraordinaires des associés du 17-10-2018 et de deux (2) exemplaires du rapport d'évaluation de l'expert immobilier Mr Mohamed Trigui du 8-10-2018.

- L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2019T01691SRLB2

Révocation de la mission du cogérant

Et mise à jour de registre national des entreprises de la société

SOCIETE GENERALE D'ENTRETIEN ET PEINTURE "SOGEP", SARL

Au capital de 30.000,000 DT

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - 8045 El Haouaria

M.F : 271743Q/M/A/000

R.N.E : 271743Q

Suivant PV de la réunion de l'AGO en date du 9/9/2019 enregistré à la recette des finances d'El Haouaria le 11/9/2019 sous le n°M019211 Enregistrement n°19700800 dont un exemplaire a été déposé auprès du TPI Nabeul (C.N.R.E.) le 12/9/2019, et publié au B.O.R.N.E. Annonce n°201950010 et bulletin n°168. Il a été décidé ce qui suit :

- Révocation de la mission du cogérant Mr Abderrazek Brini après la cession totale de ses parts dans la société à Mr Khaled Brini en date du 23/6/2019.

- Mr Khaled Brini reste gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

- Mise à jour du registre national des entreprises de la société.

2019R02763SRLB2

Démission de cogérant

Société International Islamic Finance Training institute " SARL

Société à Responsabilité limitée (SARL)

Capital Social : 45.000 DT

Siège Social : Immeuble 43 Rue Platon, Zone Administrative, le Kram 2015, Tunisie

Identifiant unique : 15385578

En vertu du procès-verbal de l'assemblée des associés du 11 Mai 2018, enregistré à la recette des finances la goulette le 31/05/2018 sous le numéro 18703682, quittance numéro M063141 il a été décidé d'accepter la démission de Monsieur Skander Chrigui titulaire de la CIN Numéro 07392943 en qualité du cogérant pour des convenances personnelles.

2019R02768SRLB2

Société MSN Consulting

SARL au capital de 30 000 D

Cité sanawbar immeuble jinen bouhayra 3éme étage Tunis

dentifiant unique : 1531740S/A/M/000

Suivant PV de l'AGE des associés réunie le 08/11/2019 enregistré à la recette des finances bouhayra Tunis le 14/11/2019 sous N°19708458 quittance N°M08822 il a été décidé de :

Modifier la raison sociale de la société pour devenir société «RONCEYPHARMA» et l'objet social de la société qui devient vente au détail des produits para pharmaceutiques,

Changer le siège social de la société qui devient rue Carthage immeuble madina centre bloc c 6éme étage bureau n°62 –Sfax -

- Et de démissionner le gérant Mr Mohamed Lahmar et de nommer d'un nouveau gérant Mr Mourad Karray et par suite de modifier les articles 2, 3, 4 et 14 des statuts.

Suivant PV de l'AGE des associés réunie le 04/11/2019 enregistré à la recette des finances bouhayra Tunis le14/11/2019 sous N°19708457 Quittance N°M08821 il a été décidé d'accepter Mr Sofien Kossentini comme nouveau associé et par la suite de modifier les articles 1, 6 et 7.

Et suivant acte de cession du 04/11/2019 enregistré à la recette des finances bouhayra Tunis le 14/11/2019 sous N°19108456, quittance N°M08818, Mme, Khawla Mahjoub a cédé 1000 parts en numéraires au profit de Mr. Sofien Kossentini.

Un exemple du PV et du contrat de cession de part ont été déposés au centre National du Registre des Entreprises sous le N°20198776 en date du 28/11/2019.

2019X01614SRLB2

Société de Développement Agricole REGUEB «SODAR»

Capital social : Cinq cent mille (500 000) dinars

Siège social : Route Gremda Km 0.5 Sfax El Jadida

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société de développement Agricole Regueb en date du 5 décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax à la date du 12 décembre 2019 sous le numéro 19508700 quittance n°M009245, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Sfax le 25 décembre 2019 sous le numéro 2019100591, il a été décidé ce qui suit :

- Liquidation de la Société avant la date de son expiration.

- Nomination de Mr Khaled Sahnoun liquidateur de la société.

2019X01618SRLB2

STE Nouvelles Carriéres Sidi Bouzid « NOCASIB »

Capital social trente mille (30 000) dinars

Siège social : Route Gremda Km -2 Sfax

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Nouvelles Carriéres Sidi Bouzid «NOCASIB» en date du 05 décembre 2019 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax à la date du 11 Décembre 2019 sous le numéro 19502893 quittance N° M101794, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Sfax le 25 décembre 2019 sous le numéro 2019100590, il a été décidé ce qui suit :

• Liquidation de la société avant la date de son expiration.

• Nomination de Mr Khaled Sahnoun liquidateur de la société.

2019X01619SRLB2

Société AGRO développement engineering et montage

SARL

Siége Social : rue de martyrs Im. bassma étage N°3 et 4 Sfax

M.F :620609/E/P/M000

RC : B197691998

Par acte de procès verbal de l'assemblée générale ordinaire datée le 28/09/2018 enregistré à la recette des finances Diar Alwafa Sfax le 9/10/2018 quittance N° M005393 enregistrement N° 18804959 dont

deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 10/10/2018 sous le numéro D25994998 les associés ont décidé l'augmentation du salaire du gérant.

2019X01621SRLB2

SME CONSULTING COMPANY SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : 20.000 Dinars

Rue de la Bourse, Imm. ZENITH, Les Jardins du lac, 1053 Tunis

MF : 1393148/K/A/M/000

* Suivant un P.V de la décision collective ordinaire des associés du 19/11/2019 enregistré à la recette des finances Al Bouhaira, Tunis le 5/12/2019 sous QN°M115491EN°19709058

* Les associés ont décidé de renouveler le mandat de la Société AMC Ernst & Young représentée par Mr. Achraf Guermech en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

* Dont un exemplaire du P.V a été déposé au centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique N° 1393148K en date du 18/12/2019.

2019403884SRLB2

COATS TRADING TUNISIE SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital Social : 385.000 Dinars

52, Rue du Tissage, 2086 Douar Hicher, Manouba

Identifiant unique: 0983093/N

* Suivant Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11/11/2019 enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 11/12/2019 sous QN°M054508EN°19701943

* Mr Frédéric Vérague a démissionné de ses fonctions de cogérant.

* Les associés ont décidé de nommer Mr Soundararajan Parthasarathy en qualité de nouveau cogérant pour une durée indéterminée.

* Dont un exemplaire du P.V a été déposé au centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique N° 0983093/N en date du 18/12/2019.

2019403885SRLB2

COATS INDUSTRIAL TUNISIA SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital Social : 900.000 Dinars

52, Rue du Tissage, 2086 Douar Hicher, Manouba

Identifiant unique : 983122/A

* Suivant Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11/11/2019 enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 11/12/2019 sous QN°M054504EN°19701942

* Mr Frédéric Vérague a démissionné de ses fonctions de cogérant.

* Les associés ont décidé de nommer Mr Soundararajan Parthasarathy en qualité de nouveau cogérant pour une durée indéterminée.

* Dont un exemplaire du P.V a été déposé au centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique N° 983122/A en date du 18/12/2019.

2019403886SRLB2

TAEF ADVISORY COMPANY SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 1.000 Dollars

Rue de la Bourse, Imm. ZENITH, Les Jardins du Lac, 1053 Tunis

MF : 1328297/G/A/M/000

Suivant un P.V de l'assemblée générale ordinaire des associés du 19/11/2019 enregistré à la recette des finances Al Bouhaira, Tunis le 5/12/2019 sous Qn°M115339 En°19709046.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat de la Société AMC Ernst & Young représentée par Mr. Achraf Guermech en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1328297G en date du 18/12/2019.

2019403887SRLB2

Société Cyrine Distribution SARL

Société à responsabilité limitée

Capital : 75000 D

RC : B03135872014

MF : 1357685/C

Siège Appartement n°1, Bloc H, Résidence el Khaleej, Menzeh8, Ariana

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la dite société du 6 octobre 2014 enregistré à la recette des finances Menzeh 6 le 8 octobre 2014 sous le n°14509916 quittance n°M100349 il a été décidé d'augmenter le capital social de la société pour passer de 10.000 dt à 75.000.

2019403890SRLB2

TUNISIE SERVICES INTEGRO DE COMMERCIALISATION

(SICO - TUNISIE) SARL

Société A Responsabilité limitée

Capital Social : 20.000 Dinars

Siège Social : Immeuble Espace Tunis, Rue Sidi Elheni, Entrée C, 1er Etage Bureau N° 5, Montplaisir, 1073 Tunis

MF : 1637750/C/A/M/000

* Suivant un procès-verbal de la Décision collective extraordinaire des

associés du 29/11/2019 enregistré à la recette des finances de Montplaisir, Tunis le 18/12/2019 sous Qn°M121115EN°19507350

* Les associés ont décidé de dissoudre la société par anticipation et à l'amiable et de nommer Mr Mourad Tijani, sis à Immeuble Espace Tunis, rue Sidi Elheni, Entrée C, 1er Etage Bureau N° 5, Montplaisir, 1073 Tunis en qualité de Liquidateur ayant les pouvoirs les plus étendus.

* Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

* Dont un exemplaire du P.V a été déposé au centre National du Registre des entreprises sous l'identifiant unique N° 1637750C le 27/12/2019.

2019403901SRLB2

LYOUM SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : 15.500 Dinars

27, Rue Taher Ben Achour, La Marsa 2078

Identifiant unique : 1223236/P

* Suivant un Procès-verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 11/12/2019 enregistré à la recette des finances La Marsa, le 19/12/2019 sous N°QM160703EN°19507939 & suivant statuts mis à jour du 11/12/2019 enregistrés à la recette des finances La Marsa, le 19/12/2019 sous N°QM160651EN019707933

* Les associés ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 8.100 dinars à 15.500 dinars

* Les associés ont approuvé les statuts mis à jour tels qu'ils leur ont été présentés

* Dont un exemplaire du P.V et des st m à jour ont été déposés au centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique N°1223236P en date du 27/12/2019.

2019403902SRLB2

AUTRES SOCIETES

Nomination d'un Dirigeant Légal

Corsica Linea

Adresse de la succursale en Tunisie 47, Avenue Farhat Hached, 1001 - Tunis

Identifiant unique : 1475772J/A/M/000

Suivant délégation de pouvoirs du directeur général Monsieur Pierre-Antoine Villanova en date du 7 Novembre 2019, enregistrée à la recette des finances de la Rue Ghandi en date du 6 décembre 2019, Enregistrement 19805719, quittance 112985, dont un exemplaire a été déposé au registre national des Entreprises, le 10 décembre 2019 sous le n° 201993096, il a été décidé de nommer Monsieur Olivier Baillargeon en qualité de dirigeant Légal de la Succursale en Tunisie avec les pouvoirs nécessaires.

2019403895SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé en date du 20/12/2019, enregistré à la recette des finances Av. de France-Nabeul, le 23/12/2019 sous le n°19204674, quittance n°M081818. La Société CYBEL, Société à responsabilité limitée, représentée par sa gérante Rim Hdidane, et dont le siège social sis Rue MARBELLA - Nabeul, a vendu à la société ELECTRIK DECO-LED, (Société à responsabilité limitée en cours de constitution représentée par son gérant Mr. Adnène Ben Hmida et dont le siège social est sis Rue Habib El Karma n°47 - Nabeul) la totalité du fonds de commerce, sis Habib El Karma n°47 Nabeul, exploité comme Boutique Prêt à Porter et autres, identifiant unique 1092851 D.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'avocat rédacteur de l'acte de vente Maître Ben Kahla Anis dont les études sont sises 49 Avenue Habib Bourguiba, Nabeul dans un délai de 20 jours de la date de la publication de la présente vente au J.O.R.T.

Cette vente a fait l'objet d'une publication au journal «Achourouk» du vendredi 27/12/2019.

2019T01689FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3 décembre 2019, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 16/3/2019, sous le n°19205325, Quittance n°M086510, Monsieur Zine El Abidine Zoghlemi, demeurant au 5, Rue Med Ali, Ben Arous, a cédé à Madame Najet Bouziri le fonds de commerce exploité dans le local sis au 4, Rue 1er juin, Mégrine, Ben Arous, dans lequel est exploité l'activité de restaurant rapide, inscrit au registre national des entreprise sous l'identifiant unique 1138678J.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse de l'acquéreuse sise au 6, Rue El Manama, El Menzah 8 Ariana, dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis.

Un extrait de la présente annonce a été publié au journal Echourouk du 29/12/2019.

2019T01692FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé de vente de fonds de commerce légalisé de signature le 11/12/2019 et enregistré à la recette des finances de Douar Hicher à la même date reçu numéro M054484, monsieur Ahmed Mathlouthi a vendu la totalité du fonds de commerce exploité à l'avenue des Martyrs avec tous ses éléments corporels et incorporels à monsieur Mohamed Ali Jebali.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Ahmad Mathlouthi dans son adresse sis à la rue 7301 Douar Hicher Mannouba dans un délai de 20 jours à compter de la date de cette publication au J.O.R.T.

Cette publication a été annoncée au journal El Chourouk du 28/12/2019.

2019T01700FCCC2

Cession de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Ras Jebel (Quittance M062475 N° 19202360) Madame Ons Bent Mohamed Mabrouk CIN N° 08959798 a cédé la totalité du fonds de commerce sis au patrimoine communal de Rafraf 1 rue Taieb Mhiri, ayant pour objet la conception et l'exposition des habits traditionnels à Madame Sabah Bent Sadok Dilou CIN N° 01556197

Les oppositions seront acceptées au domicile de l'acquéreuse sis à Rafraf, rue Almmaarifa, et ce dans les vingt jours de la présente publication.

2019T01701FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'acte sous-seing privé daté du 17 /12/ 2019, enregistré à la recette des finances de Midoun en date du 25/12/2019 sous le numéro 19204192 quittance n°M074855, Madame Fatma Charef demeurant à Djerba a cédé à Société «Bel's London Shop», demeurant à cité Ezzouhour Medenine, l'ensemble de fonds de commerce constituant en une Parfumerie dans un local sise au complexe commercial et administratif à rue Ali Belhouen Midoun avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur au complexe commercial et administratif rue Ali Belhouen Midoun et ce dans un délai maximum de vingt jours (20) à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cette annonce est parue aux journaux el chourouk et le Quotidien du 28/12/2019.

2019T01702FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu des livres écrits en date du 10/6/2019 et enregistrés à la recette des finances de Boumhel le 5/8/2019 Reçu n°M044569 bon d'inscription n°19201971 M. Amjed Mehwachi titulaire CIN 07018296 Adresse n°66 Rue La Liberté Cité Sbouiu Fouchana B Arous a vendu à Me Ameni Ben Hassen titulaire CIN 07115990 Adresse n°13 Rue 02 Mars Cité Chaker Mégrine Ben Arous tout le fonds de commerce a pour usage de commerce Café situé aux partitions Ben Hammouda 2097 Boumhel El Bassatine.

Et accepter les objections chez Me Ameni Ben Hassen Adresse n°13 Rue 02 Mars Cité Chaker Mégrine Ben Arous et donc au plus tard vingt jours à compter de la date de déclaration de la présente vente au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Journal Echourouk le 6/9/2019.

2019R02764FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Par acte authentique rédigé par le notaire Mouelhi Kamel et son second date le 16/12/2019 monsieur Nasri Mohamed Mongi Ben Ali a donné la totalité de fonds du commerce exercé dans un local situé à l'avenue Habib Bourguiba vente fruits secs à son épouse Jmaai Akida Ben Mohamed Dahbi. Toute opposition doit être déposée auprès du notaire susmentionné adresse rue Abed Arahmen Mamer Tadjerouine Kef.

2019R02765FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 10/12/2019 enregistré à la recette des finances de Bardo le 17/12/2019 sous le n° 19204777 quittance n° M103796 a été vendu un fonds de commerce de «Coiffure et Esthétique et location des robes du mariage», sis au local commercial n° 52 rue Habib Bourguiba, le Bardo; de Mme Hadda ben el mabrouk (CIN n°03901851) au: Mme Maryem Trabelssi (CIN n°09002390) et Mr Jemaa Zekri Jemaa (Passeport n° R6G3C93C). Les oppositions seront recevables au domicile élu suivant :

- Cabinet maître Omrane Ben Masseoud, avocat sis à immeuble des jasmins, rue Arbi Zarrouk N°48 - Nabeul, dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achorouk et le Quotidien le 01/01/2020.

2019R02771FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kalaa Sghira le 24/12/2019 quittance n°036254 enregistrement n°19201133 Monsieur Ayachi Khemais titulaire de la C.I.N 02820251 a cédé à Monsieur

Ayachi Mohamed Hédi titulaire de la C.I.N 02818937 le fonds de commerce sis avenue Habib Bourguiba avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des portes.

Le délai fixé pour les oppositions est de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et ce entre les mains de l'acheteur au siège du fonds de commerce.

Cet avis est publié au journal «Alchourouk» du 27/12/2019.

2019S01511FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sahline le 19/3/2019, quittance n°M010764.

La Sté BLUE PANAMA CONFECTION son gérant Mehdi Achour situé avenue de l'Environnement shalinel, a vendu à Anis Hamouda résident à rue Ibn Kaldoun Menzel Ennour tout le fonds de commerce «pour vente vêtement» sis à avenue Ali Belhwen Sahline

Les oppositions seront acceptées chez maître Mohamed Ali Hamouda avocat situé à avenue Poitiers immeuble abbés 2 Monastir dans les délais légaux.

Cet avis a été publié au journal Echourouk en date de 27/12/2019.

2019S01515FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sousse le 28 novembre 2019 sous le numéro de quittance 097354 enregistrement 19202792.

Madame Sondes el Kerkéni Bent Mustapha Ben Salem épouse Samir Rezgui vend et cède à Monsieur Ahmed Ben Ahmed Ben Hassen Nabi.

Le fonds de commerce du local destiné bijouterie sise rue Mustapha Rzem (bayn el kahaoui) numéro 5, la Médina de Sousse.

Avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse rue Nafta n°1 Sousse, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk en date de 24/12/2019.

2019S01519FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de don signé le 24/02/2019 par les notaires Fathallah Afif et Belgacem Ali, enregistré à la recette des finances de Sidi Alouane le 9/8/2019 quittance n°M019085, les frères Najib Ben Sahbi Farhat, Chaker Ben Sahbi Farhat, Kais Ben Sahbi Farhat, Fathia Bent Sahbi Farhat, Amna Ben Sahbi Farhat, Hafsia et Olfa Bent Sahbi Farhat ont donné à leur mère, Fatma Ben Ali Ben Farh Guerfala, leurs parts du fonds de commerce sis à El Jem 5160 Mahdia, pour la vente des articles métalliques et graisseuses avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront auprès de Mme Fatma Guerfala,

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 12/12/2019.

2019S01523FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte du 18/12/2019 enregistré à la recette des finances rue Abou Kacem Chebbi Sfax le 20/12/2019 n° 19203903, reçu n° M149983, messieurs Chedlia Ben Salah, Raja Djmal , Habib Djmal et Mounir Djmal en son nom et aux noms de Majida charfeddine, Abdessattar, Ridha, Samir, Malika, Chokri et Mohamed ont vendu à monsieur Zied Ellefi la totalité du fonds de commerce sis à Sfax, souk eljdid, beb jebli exploité pour le commerce au détail des divers produits artisanaux avec tous ses éléments corporels et incorporels .

Les oppositions doivent être remises entre les mains du Maître Tahar Elleuch avocat à la cour de cassation rue Tahar Sfar centre marhaba Sfax dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal « Essabah » en date du 27/12/2019.

2019X01610FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 04/12/2019 enregistré à la recette des finances à EL Hamma (M054049-19201522) Madame Ghiloufia Ben Abdallah Mabrouka demeurant Ben Ghilouf a vendu à Monsieur Sdouka Ben hssouna Adel, la totalité du fonds de commerce constituant en une bibliothèque pour vente des livres, des journaux et des magazines sis à l'avenue Maguerb Elarabi- El Hamma Gabès.

Les oppositions doivent être adressées au domicile de la vendeuse Mme. Ghiloufia Ben Abdallah Mabrouka sis à Ben Ghilouf-Elhamma dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait du présent avis a été publié au journal le quotidien du 20/12/2019 - page 22.

2019X01611FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Elgtar Gafsa le 23/12/2019, reçu n°19200601, quittance n° M020827 Mr Farhat Garbaya a vendu à Mr Samir Garbaya la totalité du fonds de commerce destiné à «vendre des légumes et des récoltes» sis rue Habib Bourguiba Elegtar Gafsa n° 68. Les oppositions seront reçues entre les mains du Mr Samir Garbaya, demeurant rue Ksantina Mjarda Elegtar Gafsa, et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk du 26/12/2019».

2019D00135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gafsa le 19/12/2019, reçu n°19207034, quittance n° M047301 M Sourour Fourati a vendu à Mr Mohamed Eliffa la totalité du fonds de commerce destiné à la vente du Parfum et des vêtements sis à 3 rue de l'évacuation Gafsa.

Les oppositions seront reçues entre les mains du Mr Mohamed Eliffa, demeurant Ras Elkaf, Gafsa, et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de -la présente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk du 22/12/2019».

2019D00136FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi en date du 04/12/2019 par l'avocat Nejib Henan, légalisé à la municipalité de Bizerte le 04/12/2019 sous n°30228/338888 enregistré à la recette des finances de Bizerte quittance n°1040971/19202454 en date du 06/12/2019 le présent avis à paru dans le journal (Echourouk - Quotidienne) Réf. N°1519/547 du 21/12/2019. Mr Abderahmen Haddouch à vendu à Mr Mohamed Cherif Maghraoui le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité au magasin sis à Bizerte 41 cité Ennozha Sidi Salem.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours après la publication de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne au cabinet de maître Nejib Henane dans le local sis à Bizerte Boulevard Al Nasr N° 1 El Kodia.

2019403882FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistre à la recette des finances de Slimane le 17/12/2019 quittance n° M056528 N° d' enregistrement 19202654 Mr Mohamed Houcem Gdoura a cède tous le fonds de commerce qui se situe Av d'Egypte N530 cité erriad a Mr Aymen Amari

Les oppositions sont recevables au local du fonds de commerce

Cet avis est paru aux journaux Elchourouk et le Quotidien le 20/12/2019.

2019403894FCCC2

Avis de Vente F. C

Par A.SS.P du 16/12/2019, enregistré à la recette des finances de La Marsa, le 17/12/2019, sous le n° 159995 quittance 199078721 Mrs EL Hédi Warda a cédé la totalité du fonds de commerce enregistre au registré du commerce de la cour de première instance de Tunis sous numéro1319901998A spécialisé en vente des fruits secs nommé « fruits secs warda » sis à rue Hédi Chaker n°36 La Marsa à Mr. EL Hédi AL Qouze.

Les oppositions sont recevables auprès de Maître Souei Olfa à son cabinet rue Hédi chaker centre commercial LA Marsa, 20 jours au plus tard à partir de la parution de la présente au JORT délai de déchéance.

Cet avis est paru aux journaux Elchourok et La presse de 28/12/2019.

2019403896FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.privé en date du 6/12/2019 enregistré à la recette d'El Mourouj 5 le 10/10/2019 Reçu n° M092319 d'enregistrement n°19305139 Mme Basma Harzi, C.I.N 02581131 a vendu la totalité du Fonds de commerce (Coiffure et esthétique) lui appartenant sis Rue Al Borhène Mourouj 5 Ben Arous à Mlle Mayssa Chahed, C.I.N 07232925.

Les oppositions seront reçues entre les mains de la vendeuse, Basma Harzi au 02A Immeuble Arraja Mourouj 5 Ben Arous et ce à l'expiration des 20 jours de la publication de la présente annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée au journal Essabeh le 31/12/2019.

2019403899FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 20/12/2019, quittance N°159501, enregistrement N°19208313, Mr. Béchir Benmoustfa titulaire de la C.I.N n° 01075828 délivrée le 16/01/2017 a vendu à Mr. Hamden Hammami titulaire de la C.I.N n° 13620614 délivrée le 10/08/2012, la totalité de son fonds de commerce destiné pour tout commerce sis au Centre Commercial Riadh El Nassir, boutique N°08, El

Nassir - Ariana. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de M. Béchir Benmoustfa sis au 24, Rue la Marsa, Borj Baccouche Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cet extrait a été publié aux journaux "Le Quotidien" et "Echourouk" le 29/12/2019.

2019403907FCCC2

Location gérance libre

Location gérance d'un fonds de commerce

suivant acte sous seing privé en date du 20 août 2019, enregistré à la recette des finances le bardo sous le n° 19303629, quittance n°85514, madame henda lakhdher ep trabelsi a loué à Monsieur Mohamed Aymen Antit la totalité du gérance du fonds de commerce un café 1er catégorie situé et exploité à 000,7/11 cité Fatouma Bourguiba, le bardo, Tunis connue sous la dénomination du cafe vert, cette location est consentie et acceptée pour une période de 10 ans qui commencera le 01/11/2018 et prendra fin 01/11/2028.

Le présent avis a été publié au journal la presse 28/12/2019.

2019T01688FCCC3

Location gérance de Fonds de Commerce

Par acte enregistré à la recette de La Marsa le 4/12/2019, quittance 154868, n°19307556, Sté Ak'art interiors a loué en gérance libre pour trois ans à jasmin distribution le fonds de commerce show room sis à Sidi Daoud route de la Marsa Tunis. La vente a été publiée le 28/12/2019 aux quotidiens chorouk et le quotidien. Les oppositions seront acceptées à l'adresse du fonds entre les mains de la locataire.

2019T01697FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances de Morneg en date du 12/12/2019 sous le n°19302586 quittance n°M062193, Monsieur Adnen Souilmi loue tout le fonds de commerce a pour activité buvette sis à un immeuble à Morneg sous titre foncier n°58480 Ben Arous.

Cette annonce a été publiée au journal officiel de la République Tunisienne en date du 31/12/2019.

2019R02766FCCC3

Location en gérance libre d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Mouadh Ben Zaied avocat près de la cour de cassation, enregistré à la recette des finances La Goulette le 25/11/2019 (n° 19306986 quittance n° 125177), la société La volonté d'exploitation de restaurants (SARL, Identifiant unique n° 1427234 S) a loué en gérance libre, à la société BROTHERS RESTAURANT (SARL en cours de constitution) la totalité du fonds de commerce exploité dans une activité de restauration au local L01 sis à la Résidence Alomara les Jardins de Carthage Ain Zaghouan Tunis avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au journal La Presse le 28/12/2019.

2019R02769FCCC3

Location gérance

Selon le contrat de location enregistré à la recette des finances de Djerba le 01/11/2018 n° de quittance M083766 n° d'enregistrement 18303680 Mme Ibtissem Henchiri a loué au terme de location gérance à la Société Olympia Home représentée juridiquement par Mr Moncer tekiteek, le fonds de commerce exploité au local situé à l'avenue Salah Ben Yousef Houmt Souk Djerba et destiné au commerce de peinture et décor.

2019R02773FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Rue Mhamed Maarouf à Sousse le 26/12/2019 sous n°19302885 Quittance n°M099683. Mr Ibrahim Ben Mohamed Massaoud titulaire de la CIN n°04000611 a loué à Mme Samia Bent Mahmoud Zayane titulaire de la CIN n°06784958, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Artisanat sis à Essour El Jabli n°15 Sousse pour une durée de 1 an à partir du 15/12/2019 au 14/12/2020, avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 29/12/2019.

2019S01514FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : L'Afrique pour le développement et le partenariat.

Président de l'association : Bechir Ounissi.

Siège social : rue Ariana Alwouroud cité Nacer 2.

Objectif :

Contribuer à l'amélioration du climat d'affaires des pays africains

- Promouvoir le commerce et les investissements nationaux et étrangers dans le cadre du développement durable.

2019R02772APSF1

Homologation de résolutions

Constitution d'un syndic

Suite à l'AG du 07/04/2019 enregistrée à la recette des finances de Boumehel le 22/04/2019 sous le n°M026809, il a été constitué le syndic des copropriétaires de la résidence Immeuble « BEL AIR» Avenue de l'environnement Boumehel El Basatine Ben Arous.

Présidé par Monsieur Mohamed Ghelela.

2019T01699APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Avis d'adjudication

Demandeur : Adel Abdelkhalek et frères demeurant 26 rue Bab Souika Tunis

Contre : Hichem Abdelkhalek 25 rue Abdullah Bibn Zoubeir cité Tahrir Tunis

L'avocat poursuivant : Maître Amor Kilani Megadmini son cabinet sis 26 rue Bab Souika Tunis

Désignation de l'immeuble saisi : immatriculé 80746 Tunis superficie de 248 m² sis 25 rue Abdullah Ibn Zoubeir cité Tahrir Tunis consistant en une villa plus studio et espace non couvert.

La mise à prix après diminution de 40% est de 159672 dinars

Avec les frais fixés à l'audience

L'adjudication aura lieu devant la chambre des ventes aux enchères publiques auprès du tribunal de première instance Tunis 1 sis rue bab-bnat Tunis n°6921 le 28/01/2020 à partir de huit heures et demie du matin.

La visite peut se faire toute la semaine de 9h à 18h

Qui veut participer à l'adjudication doit mandater un avocat et consigner le tiers de la mise à prix soit au trésorier soit par un chèque certifié ou une garantie bancaire

Doit obtenir une autorisation préalable de gouverneur de Tunis l'étranger qui veut participer à l'adjudication.

2019T01686VEPA1

«Cabinet Chaker Avocats»

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande de la BNA, élisant domicile chez l'ADR 5, Rue Talleyrand Tunis.

Contre la partie saisie : Société Fabrijo sise à Cherifet Soliman.

A la diligence du «Cabinet Chaker Avocats» représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet du T.F 583561 Nabeul sis à Cherifet Soliman consistant en un terrain de 2640 m² clôturé d'un mur en pierre contenant des constructions vétustes à usage d'administration d'unité sanitaire qui était à usage de fabrication de chaussures en état de salubrité avancée.

Mise à prix : 517.400d, 000 Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 3/02/2020 devant le Tribunal de 1ère instance Grombalia à 9H.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01695VEPA1

Cabinet Chaker Avocats

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tel : 71.257.859

A la demande : de la BIAT chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Sarra Ghommidh 47 Rue Ahmed Amin Omrane CIN inconnue.

A la diligence de cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker Avocats à la cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 2822ème indivis du TF 558720 Nabeul consistant en un terrain agricole de cultures maraîchères sise à Soliman el Morja de 5644 m².

Mise à prix : 37.762d.627 frais en sus

Date et lieu de la vente : Lundi 3/02/2020 devant le Tribunal de 1ère instance de Grombalia à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2019T01696VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Manel Ben Ounes

Avocate prés la cour d'appel

81 rue Palestine, Tunis

TVA : 1176212/P

Poursuivant : Mr Rached Naoura, CDN n°06493000, sis à la Rue Kairaoun Korba.

Partie saisie : Mr Housem Moula, CDN n°09840380, sis à Bni Ichoun Korba

Avocat poursuivant : Manel Ben Ounes sis 81 rue Palestine, Tunis, TVA 1176212/P.

Objet de la vente : Consiste en un terrain nu au sein de la zone urbaine de la commune de Korba au bord de la route goudronnée route Boulidine Korba d'une superficie mille deux cent huit et demi mètres carré (1208,5m²) limité au nord par la propriété khira Temani au sud par la propriété hayet

kemir à l'est par la route goudronnée à l'ouest par la rue Kairouan, l'immeuble saisi est devenue la propriété du saisie le biens de la donation fait par sa mère Ismehen Lekmir d'un acte notaire rédigé par l'huissier notaire à Korba en date du 26/7/2017 enregistré en date du 8/8/2019 quittance n°M041486.

Le prix initial :

Le prix initial selon le rapport d'expertise sur requête de Mr le président du T.P.I de Nabeul n°51486 en date 3/10/2019 à cinquante quatre mille trois cent quatre vingt deux dinars cinquante mille (54 ,382.500D).

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le lundi (27/01/2020) à la salle des criées au tribunal de première instance de Nabeul à partir de neuf heures (9h) du matin.

7/ Visite du terrain mis en vente : Tous les jours pendant les horaires administratifs.

Observation :

Pour participer à la vente aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Nabeul.

Tout participant à la vente aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix à la caisse des dépôt et consignations de la recette des finances de Nabeul ou fournir un chèque certifié.

Chaque enchérisseur doit se faire représenter par un avocat.

Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de 1ère instance de Nabeul, ou au cabinet de l'avocat poursuivant Maître Manel Ben Ounes pendant les jours et heures ouvrables.

2019R02777VEPA1

Vente suite à une saisie immobilière

Le saisissant : la caisse nationale de sécurité sociale, en la personne de son représentant juridique, un établissement public non administratif, non immatriculé au registre de commerce, son adresse 49 rue Tayeb Mhiri Tunis, dans son bureau régional à Mahdia.

Le saisi : société Jihed Textile en la personne de son représentant juridique, une SARL, immatriculé au registre de commerce n°B2781572007, identifiant unique 1028092A son adresse rue Mohamed Ali Hami, cité Dar Hamdi 5190 Sidi Alouen Mahdia.

L'avocat poursuivant :

Montassar Cherif, Rue Habib Thameur Mahdia, matricule 701975/A.

L'immeuble saisi : immeuble immatriculé sous le n° «28534 Mahdia» situé dans la zone industrielle du plan d'aménagement de la vile de Sidi Alouen, gouvernera de Mahdia, peut être utilisé pour la construction d'immeubles industriels. Sa superficie est de 6526 mètres carrés, nombre de parcelle (01), contient un terrain nu conformément au plan établi par l'office de la topographie et du cadastre, contient 11 oliviers, ses frontières : du sud, Sassi Ben Aycha, de l'est et du nord, deux routes programmées de 12 mètres et de l'ouest une route programmée après laquelle la société «BBTEX».

La mise à prix : fixée par l'expert Mohamed Sidhom (désignée par le président du tribunal de première instance de Mahdia conformément à la requête n°3785 du 22/7/2016) à cent soixante cinq mille et trois cents cinquante dinars.

Date de l'adjudication : le 3 février 2020 à 9 heures devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Conditions des visites : l'immeuble peut être visité toutes les matinées et l'après-midi ou par la consultation du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia et au bureau de l'avocat poursuivant du lundi au vendredi durant les heures de travail.

2019S01518VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction

De la mise à prix de 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 5/02/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant :

Maître Helmi Ben Khelifa - Avenue Habib Bourguiba Moknine Gouvernorat de Monastir MF : 1214837 JPM 000

Le poursuivant :

Neji Ben Elmanoubi Essghair, demeurant à l'Avenue Hamed Labidi Bouhjar Gouvernorat de Monastir

Contre :

Dhiyaa Edine Ben Ali Ayed, CIN 06777793; demeurant à l'Avenue Abdallah Ben Ayed Bouhjar Gouvernorat de Monastir.

Immeuble mis en adjudication :

La totalité des parts indivises soit 156.187 parts de la totalité 714 parts de l'immeuble nommé "Ali Ayed" du titre foncier n°102706 Monastir composé d'une seule parcelle, la surface totale est de 714 m², consistant en une habitation au rez-de-chaussée du type isolé et un studio, l'habitation contient une véranda, salon cuisine salle de bain et trois chambres, le studio composé de salon cuisine salle de bain et chambre à coucher.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 44.100.492 après sa réduction de 40% plus les frais de la 1ère adjudication fixé à 2300.000 D, plus les frais de la 2ème adjudication.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019S01520VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 5/02/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 646195 Q/P/M 000

Le poursuivant : La Société Tunisienne De Banque (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Hédi Nouira Tunis MF : 001237 A/P/M/000.

Contre :

Maher Ben Mohamed El Hajri (Créancier Principal) commerçant, inscrit au R.C sous le n°A153742015, demeurant à route Sidi Bannour Moknine gouvernorat Monastir.

Mohamed Ben Ameur Ben Salem El Hajri (en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire) demeurant à route Sidi Bannour Moknine gouvernorat Monastir.

Immeubles mis en adjudication :

L'immeuble nommé «Al Baraka» du titre foncier n°102346 Monastir composé d'une seule parcelle n°2, dont la superficie totale de 293 m², un terrain ayant la forme semi rectangulaire s'ouvre sur deux interfaces routières d'une largeur de 12 mètres du côté tribal oriental et d'une route d'une largeur de 8 mètres de la façade souterraine orientale située à la périphérie de la ville de Moknine, près du quartier d'Al-Mala'ab, selon le plan d'aménagement urbain, le terrain est situé dans une Zone destinée à la construction de logements au rez-de-chaussée et deux étages. Le terrain est clôturé avec un mur de briques à une hauteur de 3, 60 mètres sur les quatre façades sans respecter l'angle d'intersection de 9,00 mètres sur la façade tribale orientale et de 30,00 mètres sur la façade souterraine orientale.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 43.740.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019S01521VEPA1

Vente aux enchères publiques

Apres réduction de la mise à prix de 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 5/02/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 646195 Q/P/M 000

Le poursuivant : La Société Tunisienne de Banque (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Hédi Nouira Tunis MF : 001237 A/P/M 000.

Contre :

Mohamed Ben Hamed Mtir (Créancier Principal), Agriculteur, CIN 04059154, demeurant à Sidi Brahim Ouerdanine gouvernorat Monastir.

Mohamed Ameur Belghith (Occupant), Gérant, CIN 04144026, demeurant à Rue Mohamed Mhalla Monastir.

Immeuble mis en adjudication :

La totalité de l'immeuble nommé «Boudriss» du titre foncier n°27121 Monastir composé de 3 parcelles 156-157-204 ; la première parcelle 156 consistant en une terre agricole plantée des 6 oliviers dont sa superficie est de 791 m² ; la deuxième parcelle 157 consistant en une terre agricole plantée d'oliviers dont sa superficie est de 550 m² ; la troisième parcelle 204 consistant en une terre agricole plantée des oliviers et des arbres dont sa superficie est de 83630 m².

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 317.138.100 après la réduction de 40% plus les frais de la 1ère adjudication fixée à 2000.000 D, plus les frais de la 2ème adjudication.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019S01522VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Héritiers de Mohamed Ben Salem Kacem qui est décédé le 29/10/2018 suivant l'acte de décès émis par le tribunal contonal Sfax le 1/11/2018 (débiteurs - hypothécaires) qui sont : *Sa veuve Samira Bent Ayyedi Saddoud, sans profession titulaire de la CIN 01149431 demeurant à 53 Cité El Habib Rue 2074 Sfax 3052. *Ses fils : Hamida Kacem étudiante titulaire de la CIN n°08839867 demeurant à 53 Cité El Habib Rue 2074 Sfax 3052 et Ahmed Kacem étudiant titulaire de la CIN n°11053153 délivrée le 27/12/2014 demeurant à 53 Cité El Habib Rue 2074 Sfax 3052.

* Son père Salem Ben Mansour Kacem titulaire de passeport n°K910274 demeurant à 53 Cité El Habib Rue 2074 Sfax 3052

* Sa mère Hamida Bent Abdelfatteh Aziz demeurant à 53 Cité El Habib Rue 2074 Sfax 3052.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'un commandement valant saisie immobilière faite par l'huissier Mimoun Moalla sous le n°28172 le 30/9/2019 et inscrite au titre Foncier n°65124 Sfax le 8/10/2019 vol Sfax 2019/01 sous n°9699 et suite d'un commandement inscrit valant saisie immobilière faite par le même huissier notaire sous le n°28172 le 8/10/2019 sur la totalité de la propriété enregistrée représentée en une parcelle de terrain de superficie Est de 76 m² existe un local populaire, orientation Nord n°3, sis à Cité Ennour Route de Matar Km4 en bordure de deux Rues Rue n°2033 Sfax qui est objet de titre Foncier n°65124 Sfax Nommé «Essourour» déposé à La conservation Foncière de Sfax Vol 28/2003 sous n°124 qui représente la parcelle n°425 de plan de lotissement du titre Foncier n°11549 Sfax.

Le local contient un RDC et un étage : le RDC se compose d'une salle de séjour, hall cuisine, salle d'eau et escaliers qui mènent à l'étage de superficie couverte est de 44 m² et espace non couvert.

L'étage se compose de deux chambres, salle de bain, couloir et escaliers de superficie couverte est de 44 m².

Les Limites de la propriété : du Sud construction Cité Ennour de l'est Graja de l'ouest construction Cité Ennour et du Nord Rue n°2033 ou son ouverture.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Imed Soussi locataire de l'immeuble saisi de loyer mensuel est de 300D demeurant à Cité Ennour Route de Matar Km4 à la bordure de deux Rues, Rue n°2033 Sfax.

- Hypothèque d'un montant 25.000.000D sur toute la propriété inscrit le 16/11/2011 (vol Sfax 2011/02 n°3052) au profit de Zied Ben Ameur Mezghani.

- Hypothèque d'un montant 87.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 6/10/2016 (vol Sfax 2016/02 n°2978) au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 8/10/2019 (Vol Sfax 2019/01 sous n°9699).

Mise à prix : est fixée à soixante dix sept mille Dinars (77.000.000D) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le mercredi le 29 janvier 2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de la CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout ce qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 25.666.666D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2019X01623VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Hafedh Ben Ali EI Mechri (débiteur - hypothécaire) électricien dans une société titulaire de la CIN n°05240880 demeurant Route de Gabès Km9 Cité Thyna Nouvelle Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Anouar Saadaoui sous le n°8042 le 19/9/2019 et inscrit au titre Foncier n°101429 Sfax le 7/10/2019 vol Sfax 2019/02 sous n°2928 et suite d'un commandement inscrit valant saisie immobilière fait par le même huissier notaire sous le n°8042 le 7/10/2019 sur la totalité de la propriété enregistrée représentée par une parcelle du terrain déformée où existe une villa et construction de trois étages (R+2) inachevés sise cité Thyna Route de Gabès Km9 Sfax l'entrée de la parcelle Nord, Rue Melita inscrite à la conservation Foncière au titre Foncier n°1429 Sfax nommé «Mohamed Amine» qui se compose de parcelle n°1 et parcelle n°2 déposé à Sfax le 5/6/2010 vol 03/2010 sous n°5907 reçu 02/94015.

Cette parcelle est clôturée des deux cotés Nord et ouest de hauteur est de 2 m de superficie est de 421 m².

Pour la villa est inachevée construite au coté ouest de la parcelle n°1 de superficie est de 266 m² qui contient deux chambres, salle de séjour, salon, salle de bain et véranda de superficie couverte est de 112 m² dont 12 m² surface construite hors limite du titre sus cité.

La construction inachevée existe à toute parcelle n°2 de superficie est de 155 m² qui contient 3 étages Le RDC se compose de 3 magasins et habitation.

Le premier magasin ouvert Est sur l'avenue Nouira loué exploité pour (vente essence) de superficie est de 34 m².

Le 2ème magasin attenant au premier magasin du coté sud ouvert Est sur Avenue Nouira loué et exploité pour (vente quincaillerie et autres) de superficie est de 23 m².

Le troisième magasin attenant au 2ème du coté Sud, loué et exploité pour (vente Tabac) de superficie est de 24 m².

Pour le local d'habitation contient un salon, chambre, cuisine, wc et couloir de superficie couverte est de 61 m².

Le premier étage représenté par un appartement inachevé qui contient un salon, salle de séjour, deux chambres, une suite, cuisine, salle de bain, hall, couloir et deux balcons de superficie couverte est de 142 m².

Le 2ème étage se compose de deux studios inachevés, le premier studio contient un salon, chambre, cuisine d'où se trouve un balcon, salle de bain et couloir de superficie couverte est de 55m² le 2ème studio contient un salon d'où se trouve un balcon, chambre, cuisine d'où se trouve un balcon, salle de bain et couloir de superficie couverte est de 87 m², la superficie des balcons de construction est de 35 m² hors limite du titre foncier sus cité.

Les limites de la propriété : du sud Ali Elmechri du Nord Rue Melita et Salah El Abidi de l'est Avenue Hédi Nouira et Salah El Abidi et de l'ouest Ali El Mechri et Abderrazek Dhouib.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Hasnaoui El Amri locataire du magasin n°1 au RDC de l'immeuble saisi exploité pour vente essence de loyer mensuel est de 150 D demeurant Cité Thyna Route de Gabès Sfax.

- Belgacem Zhahlani locataire du magasin n°2 au RDC de l'immeuble saisi exploité pour vente quincaillerie de loyer mensuel est de 120 D demeurant Cité Thyna Route de Gabès Sfax.

- Fatma EI Mechri locataire du magasin n°3 au RDC de l'immeuble saisi exploité pour vente Tabac de loyer mensuellest de 1300 demeurant Cité Thyna Route de Gabès Sfax.

- Hypothèque d'un montant 100.000.000 D sur toute la propriété inscrit le 7/12/2011 (vol 2011/2 n°3283) au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 7/10/2019 (vol Sfax 2019/02 sous n°2928)

Mise à prix : est fixée à trois cent vingt quatre mille Dinars (324.000.000D) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le mercredi le 29 janvier 2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout ce qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de

108.000.000D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le mercredi le 29 janvier 2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de la CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout ce qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 108.000.000D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2019X01624VEPA1

Cabinet maître Mohamed Ferjani

Avocat

Rue Habib Chagra Gabès

Tel : 75 273 812

Fax : 75 277 222

Matricule fiscal : 243 426 XAP 000

Le saisissant : Héritiers Jomaa Ftouhi : époux Rouissi Ben Sadok Ben Ahmed Lassoued Elmiliti Ftati et ses fils : Olfa et Ines et Aimen, métier des hommes ouvriers et femmes ménagères en leurs qualités de - créanciers leurs domicile élu maître Mohamed Ferjani, rue Habib Ghagra - Gabès.

Le saisi : Société de production des cassettes soproca Sarl au nom de son représentant légal R.C B130372001 siège social situé à n°3 rue Ahmed Mhiri provenant de avenue Habib Bourguiba Tunis en sa qualité de débitrice.

L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Ferjani, rue Habib Ghagra - Gabès.

L'immeuble saisi : il s'agit d'un immeuble d'habitation, situé rue 1005 Bouchemma Gabès de superficie 207 m² composé d'une véranda d'un salon et trois pièces et salle de bain et cuisine et d'un garage tout équipé d'eau et électricité délimité : Sud voie publique Nord Belgacem Bouhlal Est Khalifa Neffati Ouest Bennour Hamdi.

La mise à prix : de l'immeuble saisi est de 52.280,000.

Date et heure et lieu de l'adjudication : la vente aura lieu le lundi (3/02/2020) à partir de 9h à, l'audience des saisies immobilières devant le tribunal de première instance de Gabès situé à l'avenue Farhat Hached, Gabès.

Conditions de visite : la visite de l'Immeuble saisi est permise tous les jours de 8 h à 18 h.

2019X01628VEPA1

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique n°120H.

Partie saisie : Monsieur Jalel Ismail, gérant de Sté (C.I.N n°01235121) demeurant à Tunis rue El Kods n° 9 appartement n°8.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près de la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : La totalité des parts indivises revenant au débiteur saisi soit 791.5 parts ce qui correspond à 2078,420 m² du T.F 56101 Tunis dénommé "Halima 494" d'une superficie totale de 5672 m² répartie en 2160 parts sis à l'Ariana, zone Enkhilet près de l'école primaire d'Enkhilet, consistant en un terrain nu viabilisé.

Mise à prix : (1.143.131,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi 3 février 2020 devant la chambre des criées près du tribunal de première Instance de l'Ariana à partir de 9h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable ; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019403880VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Ridha Abbes

Avocat à la cassation

Imm. Saâdi, B7 - Menzah 4, Tunis 1004

Tel : 71.236.422

Fax : 71.236.640

M.F : 081338YAP000

Poursuivante : Société Arab Tunisian Lease, ATL, S.A, ayant son siège social au centre Urbain Nord, Imm. Ennour, Tunis Mahrajène, RC à Tunis

n°B157711996, IF n°492439N. Contre : M. Zouheir Ben Reguaya, titulaire de la CIN n°05100750, en sa qualité de caution hypothécaire des dettes de la société SAMA Médical.

Avocat poursuivant : Maître Ridha Abbes, avocat à la cassation, Imm. Saâdi, B7 Menzah 4, Tunis 1004.

L'immeuble à vendre : Objet du TF n°5548865 Nabeul, dénommé «Cité Abou Malek», près de la plage de Dar chaabane El Fehri, en face du poste de pompage de l'office national de l'assainissement d'une distance de 85 m de la plage à l'intérieur d'une zone sauvegarde au secteur d'El Fehri, délégation de Dar Chaabane Al Fehri, gouvernorat de Nabeul, sa superficie de 2344 m² et divisée en 2344 parts, qui comprend une parcelle agricole en trapèze composée du numéro de parcelle 1188 et limité du sud par deux parcelles n°A1182 et A1183 et à l'ouest de la parcelle n°A1184 et une piste agricole et à l'est la parcelle n°A1180 et une route menant à la plage.

Les charges : l'objet de l'adjudication est grevé de charges suivant : hypothèque volontaire de 100 Mille dinars sur la totalité de bien au profit de l'ATB inscrite en date du 29/9/2014 dépôt Nabeul volume 0/14 n°3968 et une saisie conservatoire inscrite sur la totalité du bien au profit de l'ATL pour un montant du 492.713,708 DT en date du 13/3/2017 dépôt Nabeul volume 2/17 n°1032.

Mise à prix : 209.152.776 DT plus les frais de justice et les honoraires d'avocat.

Date et lieu de la vente : le lundi 27/01/2020 à partir de 9 H du matin devant le Tribunal de 1ère instance de Nabeul.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine, tout intéressé doit consigner au moins le 1/3 de la mise à prix, tout étranger doit obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019403898VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie saisissante : la banque internationale arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Ghazouani Mohamed avocat dont le cabinet est au 08 rue de Kuweit, Lafayette - Tunis. M.F : PA1127125/T

Partie Saisie :

1- Jalel Arfaoui titulaire de la CIN 04467012 demeurant au 02 impasse Ben Lellahom, rue Bouhmida, Tunis, en sa qualité de débiteur et copropriétaire.

2- Radhia Trabelsi titulaire de la CIN 02282229 demeurant au 02 impasse Ben Lellahom, rue Bouhmida, Tunis, en sa qualité de caution hypothécaire solidaire et copropriétaire.

Avocat poursuivant : Maître Ghazouani Mohamed Avocat à la cour d'appel, sis 08 rue du Kuweit Lafayette, Tunis M.F : PA 1127125/T

Immeuble objet de poursuite : L'immeuble fait l'objet du titre foncier 60455 Tunis, appelé "Dar Ezzahra 5" se compose, d'une maison d'une superficie de 60 m² situé à impasse Ben Lellahom numéro 14 Tunis, l'immeuble résidentiel est composé d'une plateforme au sol surmonté d'un rez-de-chaussée contenant 2 chambres, un couloir, un milieu nu, une cuisine, une toilette et une piste menant à l'étage supérieur et au toit. Quant à l'étage supérieur, il contient 1 chambre à coucher. L'ensemble du terrain sur lequel le bâtiment est construit est la parcelle n°4 du plan du lotissement. Son sol est complètement plat, bénéficiant de toutes les installations et équipements de base tels que l'électricité, le gaz, l'eau potable, les réseaux téléphoniques et le réseau de drainage sanitaire selon le plan d'aménagement urbain applicable dans une zone d'habitation ou commerciale par la municipalité, conforme aux spécifications, la construction est considérée de l'ancien type, la structure portante se compose de fondations qui mettent en œuvre les spécifications techniques appliquées et les murs de pierre et de brique en relation avec les planchers et sa toiture en béton armé et Alhordi et des plafonds en bois. Quant à la superstructure de la propriété, elle est constituée de murs en pierre conforme aux techniques des spécifications et d'ingénierie applicables dans le bâtiment en ce qui concerne les murs intérieurs et extérieurs, elles sont réalisés en pierres et en briques, en particulier pour les murs extérieurs d'une épaisseur de 35-45 cm et les divisions internes de monolithique d'une épaisseur de 10 à 20 cm, le revêtement du sol de la propriété est en glaçure ordinaire, et les murs de la salle de bain sont en faïence Pour la porte principale, elle est en bon bois. Outre les fenêtres, elles sont en bois ordinaire (fenêtre persienne), et aussi les portes des toilettes sont en bois. Quant aux produits utilisés dans la peinture, ils sont de type eau et huile de type moyen, et il n'y a pas de décorations en gypse au plafond.

Mise à prix : cent quatorze milles trois cent dinars outre les frais les dépenses de poursuites qui seront fixé par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le mardi 4/02/2020 à 9h du matin et suivant au tribunal de première instance du Tunis 1.

Condition de visite : Peut s'effectuer tout les jours pendant les heures de travail.

2019403905VEPA1

Avis aux créanciers

Liquidation

Alpha Offshore Drilling Service Company Tunisia Branch

Succursale d'une société étrangère

Rue du Lac d'Annecy, Immeuble SOLARIS 4ème étage - 1053 les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 1149730E

Suivant procès-verbal du Conseil d'administration de la Société mère «Alpha Offshore Drilling Service Company» en date du 30 septembre 2019, enregistré auprès de la recette des finances des Berges du Lac, le 14 octobre 2019, sous n°19507654, quittance n°M100233, dont un original a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 26/12/2019 sous n°2019100919, il a été décidé ce qui suit :

- La cessation d'activité ainsi que la dissolution et la liquidation de la Succursale.

- La nomination de Mr. Achour Abdelmonem et Mr. Chekir Hichem en qualité de liquidateurs de la Succursale.

Les créanciers sont appelés à présenter leurs titres de créances et/ou leurs oppositions aux liquidateurs à l'adresse suivante : 6 Rue Lucie Faure (Par Av. de Paris), immeuble du Parc, 1000 Tunis.

2019T01698VEPA2

Clôture liquidation

Société INSTALLATION ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE - S.U.A.R.L

Kondar Sousse

Identifiant Unique : 0894915 F

En vertu du jugement du tribunal de 1ère instance Sousse 2 n°6351 du 10/01/2017 il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de Mr Makram Ben Abderrahmen demeurant au : Av Commandant Bejaoui Sousse Immeuble Elmedina B19, (siège de la liquidation). Liquidateur sous contrôle du juge commissaire des liquidations du tribunal de 1ère instance Sousse 2.

Mme Raouia Hmila juge commissaire du dossier de liquidation n°38 déclare la clôture de la liquidation et donne le pouvoir au liquidateur de publier cette décision.

2019S01513VEPA2

Avis de liquidation

Société NEW DELAKO

SARL au capital social de 20 000 dinars

Identifiant unique : 1030541BAM000

N° Affiliation de CNSS : 270812 - 85

Siège Social : Rue Mohamed Ali HAMMI- Sayada 5035

En vertu d'un PV des délibérations des associés en date du 05/12/2019, enregistré à la R.F de Sayada le 17/12/2019, enregistrement n°19500839, quittance n°M032940, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises (RNE) à Monastir en date du 26/12/2019 sous le n° 2019100720

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, la cessation des fonctions du gérant et la nomination de Mr. AMPE LUC ROGER en qualité de liquidateur en lui conférant les pouvoirs les plus étendus.

Toutes les oppositions ainsi que les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances certifiés sincères et véritables au bureau du liquidateur sis d'avenue hadj Ali Soua-Route de Monastir à Ksar - Hellal 5070 et ce dans un délai de vingt (20) jours à partir de la parution du présent avis au JORT

Fait à Sayada le 30/12/2019.

2019S01517VEPA2

Ouverture des procédures de distribution

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Tribunal de première instance de Bizerte

Affaire de distribution n°223

Par une décision du juge de la distribution du tribunal de première instance de Bizerte, le 9 mai 2019, les procédures de distribution de l'argent assuré provenant de la vente aux enchères publiques des propriétés de la société débitrice Bizerte loisirs ont été annoncées ouvertes.

Et selon la requête de distribution présentée par Maître Gabsi Sana représentant Sami AI-Wartani, après avoir assuré le montant dans le fonds fiduciaire et les dépôts, qui est estimé à trente mille huit cent soixante-huit dinars et 293 millimes (33.868d293), selon la quittance n°M036255 du 11/4/2019.

Tout créancier qui a l'intention de contribuer à la distribution du montant doit soumettre dans les trente jours suivant la publication de cette annonce dans le journal officiel sa dette par l'intermédiaire d'un avocat au tribunal dans le respect des exigences de l'article 468 du CPCC, faute de quoi il perd son droit à cette contribution.

Cette annonce a été faite conformément à l'article 466 et suivant du Code de procédure civile et commerciale.

2019403878VEPA2

Ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société «Noël Tunis»

MF : 0007391L

En vertu de la décision numéro 44 rendue par le tribunal de première instance de Béja le 12/12/2019, il a été décidé le déclenchement des procédures des règlements judiciaires

au profit de la société «Noël Tunis» Registre de commerce n°B134921998 et la nomination de monsieur Mokhless Ben Youssef comme administrateur judiciaire sur la dite société.

Les créanciers sont priés d'adresser leurs titres de créances dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de la présente annonce sur le journal Officiel et ce auprès de l'administrateur judiciaire Maître Mokhless Ben Youssef 55 Avenue Kheireddine Pacha App-A2-Monplaisir- Tunis.

2019403879VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Société Touristique Mahdia Méditerranée « STMM »

SA - au capital de 9 361 200 dinars Hôtel Les Princes - Zone Touristique - Mahdia

CNSS : 206938 - 37

MF : 0296239L

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique Mahdia Méditerranée «STMM», sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à l 'Hôtel les Princes -Mahdia le Mercredi 19 février 2020 à 10 heure, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes des exercices 2016 - 2017 et 2018 ;

2/ Examen et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2016;

3/ Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;

4/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion du dit exercice ;

5/ Renouvellement du mandat du conseil d'administration;

6/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

7/ Examen et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes des exercices 2017 et 2018 ;

8/ Affectation des résultats des exercices 2017 - 2018;

9/ Quitus aux administrateurs pour leur gestion des dits exercices;

10/ Point de situation Sur le projet d'assainissement et d'extension de l'Hôtel les princes.

2019T01694SANB3

Avis de convocation

Société HERBIOTECH AROMA

Société anonyme au capital de 2840000 DT

Siège social : Zone industrielle BOUARADA II, 6180 – SILIANA - TUNISIE

RC : B24150572011

MF : 1212924Y/A/000

Messieurs les actionnaires de la société HERBIOTECH AROMA SA sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui auront lieu le 20 Janvier 2020 à 09h30 et à 11h00 respectivement, à 10 Bis, Rue Mahmoud El Matri-Mutuelle - Tunis, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour respectifs suivants :

- Pour l'AGO :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatives l'exercice 2018.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2018,

- L'affectation du résultat.

- Nomination d'un nouvel administrateur.

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

- Pour l'AGE :

- Augmentation du capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription;

- modification des statuts de la société et mise à jour de la liste des actionnaires.

- Délégation des pouvoirs.

Tout actionnaire ayant le droit d'assister aux assemblées générales peut s'y faire représenter par un mandataire conformément aux dispositions des Statuts.

2019R02770SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Neapolis Immobilière

Société anonyme

Au capital de 4 500 000 Dinars

Siège social : Immeuble la Jarre-Nabeul

Messieurs les actionnaires de la Société Neapolis Immobilière "S.N.I" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 janvier 2020 à 10 heures au siège de la Société sis à l'Immeuble la Jarre-Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

2/ Lecture des rapports général el spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018

4/ Approbations des conventions visées par l'article 200 et suivants et 475 du C.S.C

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2018

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion 2018

7/ Fixation des jetons de présence au litre de l'exercice 2018

8/ Pouvoirs au Directeur Général pour faire les dépôts et les publications nécessaires.

2019R02774SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire du 01/02/2020

Société TIME ESP

Société anonyme

MF : 793379SAM000

RC : B125482002 Tunis

CNSS : 0034016886

Le conseil d'administration du 21 décembre 2019 a décidé la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour la date du 01 février 2020, à 10 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle,

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales de l'exercice 2018

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur le même exercice,

4- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018,

6- Quitus éventuel aux administrateurs,

7- Transfert du prêt de 1200.000 Dt pour le paiement des impayés, enregistré le 24 septembre 2018 sous le numéro 18604010 de Mohamed Damak au nom de la société TIME UNIVERSITE,

8- Présentation de l'état d'avancement de la Cession de la pépinière/ centre de recherche & développement et innovation

9- Questions diverses.

2019403891SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société AL KARAMA HOLDING

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant unique : 922165A

Messieurs les actionnaires de la société Al Karama Holding, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu vendredi 31 janvier 2020 à 10 heures au siège social sis rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers consolidés des exercices 2016 et 2017 et des états financiers individuels de l'exercice 2018 ;

- Lecture et approbation des rapports de gestion du groupe Al Karama Holding relatifs aux exercices 2016 et 2017 ;

- Lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés des exercices 2016 et 2017 ;

- Examen et approbation des états financiers consolidés des exercices 2016 et 2017 ;

- Lecture et approbation du rapport de gestion de la société Al Karama Holding relatif à l'exercice 2018 ;

- Lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2018 ;

- Examen et approbation des états financiers individuels de l'exercice 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2018 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats au titre de l'exercice 2018 ;

- Fixation du montant des jetons de présence ;

- Démission d'un administrateur ;

- Rectification de la dixième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale du 26/12/2018 ;

- Renouvellement du mandat d'un administrateur;

- Approbation des prêts intra-groupe ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2019403892SANB3

Convocation d'une AGO

Société : ACTIF PRECIEUX AP, SA

Capital : 4 882 000 Dinars Tunisiens

Matricule fiscal : 1451581 A AM 000

Siège social : Zone industrielle Zriba - Zaghouan

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire le mercredi 29 janvier 2020 à 11 heures au siège social : Zone industrielle Zriba - Zaghouan, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner les délais et les modalités de convocation de l'AGO,

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2018,

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018,

4- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

5- Approbation des conventions réglementées mentionnées dans l'article 200 et suivant l'article 475,

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018,

7- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018,

8- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018,

9- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

10- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

11- Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou n°11 personnellement actionnaires.

2019403897SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

STE Houria Sun Pour le Développement Touristique

Société anonyme au capital de 2.833.000 DT

Matricule fiscal 0803478C

Siège Social Hôtel Houria Palace El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la STE Houria Sun pour le développement touristique SA sont invités en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 31 janvier 2020 à 10H au siège de la société, sis à l'Hôtel HOUDA PALACE EL KANTAOUI HAMMEM SOUSSE, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation des membres du conseil de la société ;

- Délégation de pouvoir.

2019403906SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SILIREND SA

Société anonyme au capital de 6.008.000 dinars

Identification unique : 1429208/Z/A/E001

Siège Social : Rue du lac Léman, Immeuble Regency, Bloc A, 2éme étage, les Berges du Lac

Numéro d'affiliation à la CNSS : 574322-82

Messieurs les actionnaires de la Société SILIREND SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 Janvier 2020 à 14 heures au siège social de l'ATD SICAR afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

1- Entériner le délai de convocation de l'assemblée

2- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

3- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

4- Lecture et approbation des états financiers de l'exercice 2018

5- Approbation des conventions règlementées mentionnées dans l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

6- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018

7- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018

8- Nomination d'un nouvel administrateur

9- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2019403908SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SILIREND SA

Société anonyme au capital de 6.008.000 dinars

Siége social : Rue du lac Léman, Immeuble Regency, Bloc A, 2ème étage, les Berges du Lac

Identification unique : 1429208/Z/A/E001

Numéro d'affiliation à la CNSS : 574322-82

Messieurs les actionnaires de la Société SILIREND SA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 15 Janvier 2020 à 15 heures au siège social de l'ATD SICAR afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification des articles 26 et 27 des Statuts et adoption des nouveaux article 26 et 27 des statuts.

2- Approbation de la décision du transfert du siège social et modification corrélative des statuts

3- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2019403909SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société Hôtelière saphir

Société anonyme au capital de 2 080 000

Siège social : Hammamet Sud 8050

R.C : B183 052 000

M.F : 012402 E.A.M 000

Les actionnaires de la société Saphir sont invités à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire, qui se tiendra le 28 Janvier 2020 à 15 heures au siège social sis à l'hôtel saphir, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée générale ordinaire à 10 heures

- Entériner le retard de tenue l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes des exercices 2018.

- Approbation du rapport du conseil d'administration sur la marche de la société pendant les exercices 2018.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers des dites exercices.

- Approbation des états financiers des exercices 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Pouvoirs pour formalités.

Assemblée générale extraordinaire à 15 : 30 heures.

- Rappel des termes de l'article 388 du code de société commerciale et maintien de l'activité de la société.

- Pouvoirs pour formalités.

2019403916SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à une assemblée générale ordinaire

LES LABORATOIRE MEDIS

Société anonyme

Siège social : Route de Tunis, Km 7, 8000 - Nabeul, Tunisie

Registre de commerce : B1101201998

Matricule fiscal : 0539219G

Les actionnaires de la société les laboratoires Médis sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le lundi 31 janvier 2020 à dix heures (10h) au siège de la société sis route de Tunis, Km 7, 8000 - Nabeul, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport annuel de gestion du Groupe relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

4. Examen et approbation des états financiers consolidés du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ; et

5. Pouvoirs pour formalités.

2019403900SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base de services agricoles aux aviculteurs de Morneg

M.F : 1495524/E/N/M/000

R.C : C0219752017

Suite à sa réunion tenue le 21/12/2019, le conseil d'administration de la "société mutuelle de base de service agricole aux aviculteurs de Morneg" a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire de la société pour le samedi le 25/01/2020 à neuf heures du matin au siège de la société sis au 2 Rue Ghana-lot Testouri- Boumhel El Bassatine et ce afin de statuer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture du rapport moral et du rapport financier de l'exercice 2018.

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers.

4. Accord de quitus aux administrateurs.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6. Questions diverses.

Tous les adhérents sont invités à faire part de cette assemblée. Les documents comptables seront mis à leur disposition à partir du samedi 11 janvier 2020.

2020R00006SODB3

Deuxième convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base des Service Agricole (COT)

Capital social : 795.700.000

Siège social : Avenue Hédi Nouira Route de Monastir - Sousse

En raison de l'absence de quorum en assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2019 Le Président du conseil d'administration de la société Mutuelle de base des services agricole (COT) à l'honneur de convoquer tous les adhérents de part à la deuxième assemblée générale ordinaire qui aura lieu dimanche le 19 janvier 2020; à 9H au siège de la société à l'effet de délivrer sur l'ordre du jour suivant :

1- L'élection de tous les administrateurs.

2- Divers.

2020S00004SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Madame Fathia Bent Habib Triki déclare que le titre de propriété de sa mère Fatma Hamrouni d'un terrain d'une superficie de 54.13 m2 contenant de pièces et une cuisine sise à la route de Matar KM 01 est perdu. Elle veut extraire un autre titre. Toutes oppositions doit être aux bureaux de notaire ketata Moncef dans un délai de 70 j de ce jour.

2019X01609DIVD2

Avis au Public

Concernant un titre de propriété égaré

Mr Hamadi ben Hédi Ibn Rwin déclare qu'il possède un appartement d'une superficie de 100 m2 lui provenant par acte de donation du 19/03/2013 enregistré à la recette des finances de Sfax le 19/04/2013 quittance M027543, rédigé par les notaires Olfa Hamdani et Houda Laaroussi et désire en extraire un deuxième exemplaire conforme à l'original pour remplacer l'acte égaré.

Toute personne ayant une opposition; doit l'exprimer auprès du notaire Olfa Hamdani domiciliée à la rue des notaires Sfax dans un délai ne dépassant pas 70 jours de cette insertion.

2019X01612DIVD2

Avis Public

MF: 389453E

Mme Fadila Abid et ses frères et sœurs : Moufida, Abdelaziz, Jaouida, Amel, Jamel, Samia et Nejah avisent le public qu'ils sont propriétaires d'un terrain contenant 7 oliviers sise route Eddeir Km 30 Sfax. Leur provenant par l'héritage de leur mère Hamida Chaaben qui lui provient d'un contrat de vente daté le 09/10/1946 enregistré à Sfax le 15/12/1947 rédigé par les notaires Mohamed Abdelkafi et Tahar Hachicha et que le dit titre de propriété étant perdu et ils veulent en extraire un deuxième original- tenant place au -titre· perdu-toute personne désirant porter plainte doit intervenir auprès de Maître Fatma Dammak notaire domiciliée à la rue des notaires Sfax dans un délai 70 jours à partir de la date de cette insertion.

2019X01613DIVD2

Avis

Héritiers Ammar Abdelsalem annoncent qu'ils possèdent un terrain de surface à 1769.50 m² avec maison sur route Taniour Sfax effectuer par l'acte de partage qui était fait le 16/9/1979 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2019X01617DIVD2

Avis

Madame Najiba Bent Ahmed Chiha avise être propriétaire de la totalité de la parcelle de terre Est d'une superficie de 3269.50m2 située à la route Manzel Chaker km4 Sfax et que son titre de propriété étant perdu. Elle veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domiciliant à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2019X01620DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Monsieur Elmabrouk ben salah ben Ali Salhi titulaire de la CIN n°01003893 du 16/12/2019 déclare la perte de l'acte de propriété n°02/9181, objet du titre foncier n°83553 Sfax d'un lot de terre qui se trouve à Gargour délégation d'Agareb Sfax.

2019X01622DIVD2

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2017

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2017	2016
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	2 100 607	1 943 754
Amortissements		-1 810 664	-1 698 338
Valeurs nettes 1		**289 943**	**245 416**
Immobilisations corporelles	4	22 412 734	22 098 862
Amortissements		-11 587 862	-10 343 449
Provisions		0	0
Valeurs nettes 2		**10 824 872**	**11 755 412**
Immobilisations financières	5	208 320	151 358
Provisions		0	0
Valeurs nettes 3		**208 320**	**151 358**
Total des actifs immobilisés		**11 323 135**	**12 152 186**
Autres actifs non courants	6	**51 748**	**0**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**11 374 883**	**12 152 186**
ACTIFS COURANTS			
Stocks	7	**162 075**	**137 067**
Provisions		-11 645	-11 645
Valeurs nettes 4		**150 430**	**125 422**
Clients et comptes rattachés	8	1 945 656	1 768 543
Provisions		-795 846	-674 074
Valeurs nettes 5		**1 149 811**	**1 094 469**
Autres actifs courants	9	187 477	160 677
Etat, impôts et taxes	10	1 554 140	1 382 982
Placements et autres actifs financiers	11	1 166 212	2 066 212
Liquidités et équivalents de liquidités	12	4 380 369	3 818 660
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**8 588 438**	**8 648 422**
TOTAL DES ACTIFS		**19 963 322**	**20 800 608**

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2017

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2017	2016
CAPITAUX PROPRES			
Fonds de dotation	**13.1**	3 642 146	3 642 146
Réserves	**13.2**	12 789 146	12 776 538
Autres capitaux propres	**13.3**	7 285 416	8 335 294
Résultats reportés	**13.4**	-6 912 770	-7 626 279
Total des capitaux propres avant résult de l'exercice		**16 803 938**	**17 127 699**
Résultat de l'exercice		**623 361**	**713 510**
Total des capitaux propres avant affectation		**17 427 300**	**17 841 209**
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provisions		0	0
Total des passifs non courants		**0**	**0**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**14**	737 803	1 421 803
Etat, impôts et taxes	**15**	513 361	372 748
Autres passifs courants	**16**	1 284 858	1 164 848
Total des passifs courants		**2 536 022**	**2 959 399**
Total des passifs		**2 536 022**	**2 959 399**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**19 963 322**	**20 800 608**

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2017

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Notes	2017	2016
Produits d'exploitation			
Revenus	**17**	8 348 829	8 770 320
Autres produits d'exploitation	**18**	1 126 984	1 044 766
Total des produits d'exploitation		**9 475 812**	**9 815 085**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	**19**	-48 002	-58 084
Charges de personnel	**20**	-5 726 295	-5 641 094
Dotations aux amortissements et aux provisions	**21**	-1 564 892	-1 557 614
Autres charges d'exploitation	**22**	-1 990 567	-2 091 433
Total des charges d'exploitation		**-9 329 756**	**-9 348 225**
Résultat d'exploitation		**146 057**	**466 860**
Produits financiers nets	**23**	274 656	58 595
Produits des placements		165 871	152 267
Autres gains ordinaires	**24**	55 716	55 152
Autres pertes ordinaires	**25**	-428	-14
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**641 872**	**732 859**
Impôt sur les bénéfices		-18 511	-19 350
Résultat net de l'exercice		**623 361**	**713 510**
Effets des modifications comptables (nets d'impôt)			
Résultat après modifications comptables		**623 361**	**713 510**

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2017

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Notes	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		**623 361**	**713 510**
- Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions		1 564 892	1 557 614
- Quote-part des sub.d'inv.insc.au résultat de l'excercice		-1 049 878	-909 387
- Variation des :			
* Stocks		-25 008	-10 209
* Créances		-177 114	150 743
* Autres actifs		645 080	-578 338
* Fournisseurs et autres dettes		355 264	-157 567
- Autres ajustements	**26**	-54 820	-66 872
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**1 881 777**	**699 494**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 374 888	-482 173
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		54 820	54 508
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières			-18 470
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**-1 320 068**	**-446 134**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des subventions		0	1 251 017
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**0**	**1 251 017**
Variation de trésorerie		**561 709**	**1 504 377**
Trésorerie au début de l'exercice		3 818 660	2 314 283
Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 380 369	3 818 660

2019R02778BCFA5

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2 018	2 017
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	**3**	2 116 754	2 100 607
Amortissements		-1 959 608	-1 810 664
Valeurs nettes 1		**157 146**	**289 943**
Immobilisations corporelles	**4**	22 725 040	22 412 734
Amortissements		-12 652 104	-11 587 862
Provisions		0	0
Valeurs nettes 2		**10 072 937**	**10 824 872**
Immobilisations financières	**5**	208 677	208 320
Provisions		0	0
Valeurs nettes 3		**208 677**	**208 320**
Total des actifs immobilisés		**10 438 760**	**11 323 135**
Autres actifs non courants	**6**	**27 995**	**51 748**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**10 466 755**	**11 374 883**
ACTIFS COURANTS			
Stocks	**7**	**165 912**	**162 075**
Provisions		-11 645	-11 645
Valeurs nettes 4		**154 267**	**150 430**
Clients et comptes rattachés	**8**	2 025 050	1 945 656
Provisions		-811 922	-795 846
Valeurs nettes 5		**1 213 127**	**1 149 811**
Autres actifs courants	**9**	146 309	187 477
Etat, impôts et taxes	**10**	1 724 466	1 554 140
Placements et autres actifs financiers	**11**	85 348	1 166 212
Liquidités et équivalents de liquidités	**12**	5 868 245	4 380 369
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**9 191 763**	**8 588 438**
TOTAL DES ACTIFS		**19 658 518**	**19 963 322**

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2 018	2 017
CAPITAUX PROPRES			
Fonds de dotation	**13.1**	3 642 146	3 642 146
Réserves	**13.2**	12 790 734	12 789 146
Autres capitaux propres	**13.3**	6 232 522	7 285 416
Résultats réportés	**13.4**	-6 289 409	-6 912 770
Total des capitaux propres avant résult de l'exercice		**16 375 993**	**16 803 938**
Résultat de l'exercice		**401 520**	**623 361**
Total des capitaux propres avant affectation		**16 777 513**	**17 427 300**
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provisions		0	0
Total des passifs non courants		**0**	**0**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**14**	654 288	737 803
Etat, impôts et taxes	**15**	626 923	513 361
Autres passifs courants	**16**	1 599 794	1 284 858
Total des passifs courants		**2 881 005**	**2 536 022**
Total des passifs		**2 881 005**	**2 536 022**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**19 658 518**	**19 963 322**

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Notes	2 018	2 017
Produits d'exploitation			
Revenus	**17**	8 524 414	8 348 829
Autres produits d'exploitation	**18**	1 201 633	1 126 984
Total des produits d'exploitation		**9 726 047**	**9 475 812**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	**19**	-53 357	-48 002
Charges de personnel	**20**	-6 108 656	-5 726 295
Dotations aux amortissements et aux provisions	**21**	-1 547 783	-1 564 892
Autres charges d'exploitation	**22**	-2 172 575	-1 990 567
Total des charges d'exploitation		**-9 882 371**	**-9 329 756**
Résultat d'exploitation		**-156 325**	**146 057**
Produits financiers nets	**23**	339 609	274 656
Produits des placements		201 827	165 871
Autres gains ordinaires	**24**	34 818	55 716
Autres pertes ordinaires	**25**	-484	-428
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**419 445**	**641 872**
Impôt sur les bénéfices		-17 925	-18 511
Résultat net de l'exercice		**401 520**	**623 361**
Effets des modifications comptables (nets d'impôt)			
Résultat après modifications comptables		**401 520**	**623 361**

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Notes	2 018	2 017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		**401 520**	**623 361**
- Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions		1 547 783	1 564 892
- Quote-part des sub.d'inv.insc.au résultat de l'excercice		-1 052 893	-1 049 878
- Variation des :			
* Stocks		-3 838	-25 008
* Créances		-79 393	-177 114
* Autres actifs		951 348	645 080
* Fournisseurs et autres dettes		396 778	355 264
- Autres ajustements	**26**	-32 760	-54 820
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**2 128 546**	**1 881 777**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-682 667	-1 374 888
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		41 998	54 820
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**-640 669**	**-1 320 068**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des subventions		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**0**	**0**
Variation de trésorerie		**1 487 877**	**561 709**
Trésorerie au début de l'exercice		4 380 369	3 818 660
Trésorerie à la clôture de l'exercice		5 868 245	4 380 369

2019R02779BCFA5